Questions d'Éduc.

Collection Dossiers UNSA Éducation
www.unsa-education.com

N° 021 - Novembre 2015

Devenir écoresponsable

La **fédération UNSA** des **métiers** de l'**Éducation**, de la **Recherche** et de la **Culture**

UNSA éducation
Plus forts ensemble !

Sommaire

3 Édito

4 et 5 Éduquer à la citoyenneté et au développement durable : quels liens ?

6 et 7 Des jeunes éco-centrés ?

8 et 9 Le passage par les sciences

10 à 12 La mobilisation de l'École

13 à 15 Les jeunes, l'ESS et le développement durable...

16 et 17 Une alimentation biologique et durable en restauration scolaire : une question de santé publique

18 et 19 Quand l'Éducation artistique et culturelle aide à respecter la nature

20 et 21 " L'Homme et la biosphère " : programme de l'UNESCO

22 et 23 Transition énergétique : adapter et valoriser les formations

24 Faire le tri

25 Pour aller plus loin

Ont participé à ce numéro

Laurent ESCURE
Secrétaire général - UNSA Éducation
Fabrice COQUELIN
Directeur Publication - UNSA Éducation
Denis Adam
Secrétaire national - Secteur Éducatif

Secteur Éducation
Pour la rédaction

Secteur Communication
Pour la réalisation

Crédit photo
Photopin-Fotolia-Ph.LEBRUN

Nos Partenaires

casden MAIF MGEN

Ces dossiers sont aussi téléchargeables sur http://cha.unsa-education.com/

Édito

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »

Si l'Éducation ne peut pas tout, si elle ne peut avoir la responsabilité de tout, certaines dimensions nécessitent sa mobilisation sans faille. C'est le cas de la question écologique, parce qu'elle est une question de vie et d'avenir. Car ici se mêlent deux éléments essentiels et complémentaires.

D'une part la compréhension des enjeux et celle-ci demande de la connaissance.

D'autre part la construction de nouveaux comportements et ceux-ci s'induisent, s'apprennent, se développent d'autant plus naturellement que les lieux éducatifs eux-mêmes montrent l'exemple de démarches et d'attitudes respectueuses de l'environnement, des impératifs écologiques, de la lutte contre les gaspillages et les pollutions.

Il faut donc affirmer avec force la grande responsabilité et l'immense impact de l'Éducation, sous toutes ses formes, dans la formation de citoyens écoresponsables.

Du menu de cantine au parcours artistique et culturel, de l'apprentissage des sciences aux anticipations quant aux métiers de demain, il s'agit de construire des synergies entre l'éducation à la citoyenneté et celle au développement durable.

En complément du numéro 15 de « Questions de Société » *consacré au développement durable,* « Questions d'Éduc » *se penche sur les leviers qui permettent de faire naître l'éco-responsabilité dans l'École comme dans l'ensemble des démarches éducatives.*

Une manière de se rappeler, selon les mots d'Antoine de Saint-Exupéry certainement empruntés à un dicton amérindien, que si nous empruntons la terre de nos enfants, il nous revient également de les préparer à agir pour la respecter, la protéger et savoir à leur tour la léguer, saine et propre, à leur descendance.

Éduquer à la citoyenneté et au développement durable : quels liens ?

***Citoyen-Citoyenne, nous appartenons tous à une même organisation politique : la société. Ce statut qui lie les individus, implique des droits comme des devoirs civiques et politiques. Devenir citoyen n'est pas inné, cela demande du temps, demande à être accompagné. C'est dès l'École que nous sommes amenés à une réflexion sur notre propre identité, à nous interroger sur ce qui nous lie à ce qui nous entoure. C'est par l'Éducation que nous sommes amenés à faire du lien entre* « le moi », « les autres » *et* « l'environnement ».**

Environnement, développement durable, soutenable. Et moi ?

Le développement durable se distingue du concept de l'environnement ou de l'écologie par le prisme de l'humain qu'il intègre. En effet, il met en relief les interactions entre l'environnement et les activités humaines, les rapports qui existent entre les sociétés, entre les groupes sociaux et entre les générations.

Être éduquer à la citoyenneté ne se résume pas à se préparer à l'exercice du droit de vote, ou à l'engagement associatif. Si cele permet d'accomplir ses droits et devoirs civiques, cela doit également conduire au développement de la responsabilité individuelle et collective.

Devenir citoyen c'est acquérir les outils nécessaires pour donner un sens à la société dans laquelle on vit et à ce qui nous lie à elle.

L'éducation au développement durable s'inscrit donc pleinement dans l'éducation à la citoyenneté.

Au-delà des connaissances, des comportements, et de gestes citoyens à accomplir au quotidien, elle permet aux jeunes d'y être sensibilisés par les enjeux politiques, démocratiques et sociaux qui le caractérisent.

**Éduquer à la citoyenneté et au développement durable quel lien ?
Celui de prendre du recul, de s'informer, de prendre position,
puis de faire des choix…pour sa planète.**

Apprendre le débat… même sur le climat

L'EEDD est une question socialement vive en raison de sa dimension politique et éthique.

La science du climat qui se nourrit de plusieurs disciplines est complexe et même si de très nombreuses études scientifiques sont formelles sur l'influence de l'homme sur le changement climatique et le réchauffement de la planète, il n'en demeure pas moins que le sujet est loin de faire l'unanimité.

Pour les jeunes, ressentir l'éducation au développement durable comme une superposition de concepts disciplinaires détachés de leur vie et du contexte pourrait être vécu comme une « idéologie ». Une forme d'injonction, qui ferait de l'élève, un sujet totalement hors de la réflexion collective, et serait donc contreproductive.

Enjeu de citoyenneté, l'éducation aux questions climatiques ne doit pas s'apparenter à une liste de bonnes intentions et de bonnes pratiques mais conduire à une réelle éducation à « *l'esprit critique* ». Si ceux qui se déclarent climato-sceptique sont souvent mal perçus, il est bon de rappeler que le doute est l'essence même de la démarche scientifique. Toute science doit pouvoir être sujette à une éventuelle réfutation.

De plus, chaque enfant a le droit à ses idées. Qu'elles soient pertinentes, dérangeante ou étranges, l'action d'éduquer c'est de lui permettre de les exprimer, de les développer et de les argumenter. Il doit dire pourquoi il pense ce qu'il pense, être capable d'entendre les autres et enfin d'expliquer en quoi ils n'ont pas raison.

Afin de réellement développer la conscience des enjeux, l'éducation au développement durable doit d'abord être un questionnement, une démarche réflexive.
Comme pour l'éducation à la citoyenneté, les apprentissages transmis doivent être les outils qui permettent de faire les choix au service d'un projet de société.

Dans son avis de novembre 2013, le CESE a préconisé « *l'apprentissage des pratiques du débat dans l'enceinte des établissements sur des sujets comme la biodiversité, le climat, la santé environnementale, l'eau…* ».
Il y est également précisé que « *ces pratiques participatives contribueront à initier les élèves à la pratique de la démocratie* ».

Des jeunes éco-centrés ?

Depuis de nombreuses années, les préconisations ou exemples de bonnes patiques en matière d'environnement font régulièrement l'objet d'articles, ou de campagnes dans les médias. En outre, les publications des magazines destinés à la jeunesse ont multiplié ces dernières semaines les articles présentant à leur public les enjeux de la COP 21.

Sensibiliser les jeunes sur le rôle que peut avoir l'homme sur l'avenir de la planète a débuté dès les années 1970 et figure depuis 2005 dans les programmes scolaires avec l'éducation au développement durable (EDD).

L'EDD a pour objectif de permettre à chaque élève, chaque étudiant « *d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques* ».
Inscrite dans le code de l'éducation, l'Éducation au développement durable se retrouve dans tous les programmes scolaires et dans toutes les disciplines, mais aussi dans les projets d'école ou d'établissement, et lors des actions éducatives menées avec des partenaires.
Un enseignement transversal dont les associations et les partenaires de l'Ecole se sont également saisis en multipliant les interventions sur ce thème.

En effet, l'éducation populaire depuis la fin des années 1990 multiplient les actions autour des problématiques de développement durable.

Par ailleurs, l'ANACEJ (l'association nationale des enfants et des jeunes) est associée aux Trophées Éco actions (concours des Éco Maires pour le développement durable et de protection de l'environnement) pour remettre le Prix Démocratie Jeunesse.
Les jeunes sont donc une cible importante des politiques de développement car ils apparaissent comme plus sensibles aux questions sur l'environnement.

D'ailleurs, certains spots publicitaires présentent des jeunes enclins à diffuser au sein de la famille les bons gestes en matière d'écologie (sur la consommation d'eau, le fait d'éteindre les lumières ou encore concernant le tri au sein de la famille).

Mais qu'en est-il de leur engagement ?

Certains médias présentent régulièrement le portrait d'étudiants engagés pour les causes environnementales.

Le barrage de *Sirvens*, *Notre dame des Landes*, le mouvement altermondialiste, ou encore le développement d'actions militantes comme les « *contre-sommets* » et les « *forums sociaux* » semblent avoir peu à peu modelé, dans l'opinion publique, l'image d'une jeunesse militante fortement engagée sur les questions de l'environnement.

Cependant, les réponses aux enquêtes « *Valeurs de jeunes français* » menées par l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) depuis la fin des années 1990, nuancent l'idée d'une jeunesse très engagée sur les problématiques du développement durable.

En outre, si les travaux de Jean-Paul Bozonnet mettent en évidence un comportement plus éco-centré chez les jeunes que dans le reste de la population, ils démontrent également que leur engagement militant sur cette question est en revanche moins important que celui de la tranche d'âge des plus de soixante ans. Les 18-29 ans « *considèrent la nature comme sujet central de l'histoire* ». Ils ne sont également que 11% à penser que « *l'équilibre de la nature est assez solide pour compenser les dégâts des pays industriels* », contre 28 % des plus de 60 ans.

Les 18-24 ans ont donc mis la nature au centre de la conception du monde et sont majoritairement inquiets quant à l'avenir de la planète.

Mais cette inquiétude ne provoque pas forcément un fort engagement militant.

Il apparaît d'ailleurs que les jeunes « *adhèrent ou sont bénévoles dans des associations de défense de l'environnement au même niveau que la moyenne des Français* ». Mais qu'ils sont, en revanche, plus enclins à donner de l'argent pour les causes qui les intéressent que la moyenne des Français.

Aussi, nous pouvons conclure que la tranche d'âge de 18-29 ans est effectivement plus éco centrée que le reste de la population.

Et également que contrairement à une image stéréotypée, les jeunes ne sont pas moins engagés que le reste des français mais que la forme d'engagement des jeunes en France se fait plus dans les associations ou par le bénévolat qu'à l'intérieur de parti ou groupe politique.

C'est donc un groupe d'âge propice à participer à d'autres formes d'engagement politique. Beaucoup reste donc à inventer…

Le passage par les sciences

Au point de départ, il y a la science. L'écologie, également appelée science de l'environnement, cette science qui étudie les êtres vivants dans leur milieu et les interactions entre eux.

Le terme écologie vient du grec *oikos* (maison, habitat) et logos (science) : c'est donc la science de la maison, de l'habitat. Il est dû au biologiste allemand pro-darwiniste Ernst Haeckel qui, en 1866, dans son ouvrage Morphologie générale des organismes, désignait par ce terme « *la science des relations des organismes avec le monde environnant, c'est-à-dire, dans un sens large, la science des conditions d'existence* ».
Par extension, l'écologie est devenue la science biologique qui étudie les écosystèmes.

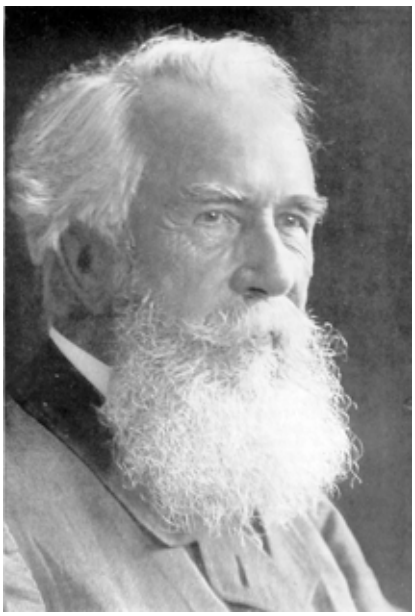

Ernst Haeckel (1834 - 1919)

Bien que son inspiration remonte certainement bien avant et de manière importante à la révolution industrielle du XIXème siècle, c'est à partir des années 1970 une autre approche écologique, nourrie celle-ci par les sciences humaines, économiques et sociales : l'écologie politique.
Et elle aussi s'intéresse à l'être vivant, en l'occurrence le citoyen, dans son cadre de vie : la société et à leurs interactions.
Elle le fait de manière d'autant plus accrue que l'urgence environnementale laisse prévoir, du fait même des activités humaines, une catastrophe écologique à moyen terme.

Au travers de cette approche, quelque peu simpliste, on perçoit assez facilement que ce que l'on nomme généralement aujourd'hui écologie se conçoit et se comprend au travers des sciences, qu'elle est davantage une mobilisation des apports de différentes sciences qu'une discipline à elle seule.

Envisager une éducation à l'écologie nécessite donc un passage par les sciences, une approche interdisciplinaire.
Les sciences du vivant d'abord, afin de comprendre combien l'individu est lié à son environnement, qui lui fournit les ressources indispensables à la satisfaction de ses besoins et donc à sa vie. Sociologie et philosophie permettent alors de ne pas limiter les apports aux seuls éléments indispensables à la survie (relevant du prosaïque) pour les étendre aux dimensions supérieures de la poétique (éducation, culture…).

L'histoire, l'ethnologie et la géographie humaine donnent les clés de compréhension de l'évolution démographique de la population humaine, ainsi que celle de ses modes de déplacements, de son habitat, de ses habitudes alimentaires, de ses manières de produire et de consommer…

Les conséquences de cette activité humaine peuvent être alors mesurées et analysées par de nombreuses autres disciplines scientifiques. Géographie physique et climatologie rendent visibles les impacts et les perspectives d'un réchauffement climatique selon des modèles que peuvent calculer les mathématiques, alors que physique et chimie expliquent le trou dans la couche d'ozone, le danger des gaz à effet de serre et celui des pollutions aux particules fines.
La disparition accélérée de nombreuses espèces animales et végétales sont démontrées par la botanique et la biologie. Celle-ci contribue également, avec la médecine, à mettre en évidence les effets sur la santé humaine.

Ainsi, si un grand nombre de domaines scientifiques participe à l'élaboration du diagnostic écologique et alerte sur les dangers en cours, ce sont également les sciences qui proposent des pistes pour éviter la catastrophe et construire des solutions.

La première urgence aura été de convaincre l'ensemble de l'humanité -et c'est encore loin d'être le cas- de la nécessité de modifier ses comportements : philosophie, sociologie et politique se sont mobilisées dans ce sens progressivement depuis une quarantaine d'années maintenant. Et l'ensemble des dimensions culturelles, littératures, cinéma, arts visuels, spectacles vivants sont d'importants relais contribuant à cette prise de conscience et à ce changement des mentalités, nous y reviendrons.

La dimension économique est également essentielle puisqu'elle préside à beaucoup des décisions qui régissent notre société humaine. L'introduction d'une possibilité d'une « *économie verte* » à la fois rentable et plus respectueuse de l'environnement fait son chemin et devient peu à peu une piste crédible.

L'évolution technique, rendue possible par la mobilisation des sciences « *dites dures* » rend d'autres mutations possibles : la fabrication d'énergies non fossiles (le solaire, l'éolien…) et donc plus propres, les cultures biologiques utilisant moins d'engrais et de pesticides et donc moins polluantes, l'utilisation de matériaux recyclables ayant plusieurs vies successives et donc gaspillant moins les ressources…

Ainsi donc, et sans que cette approche ne soit complète, l'importance des sciences dans l'approche, la connaissance et l'évolution écologique apparaît comme essentielle. C'est dire combien l'Éducation au développement durable doit s'appuyer sur les apports et les données scientifiques.

Les risques écologiques ne relèvent pas des fables alarmistes. Les solutions ne sont pas des utopies inatteignables.

L'interdisciplinarité entre les différents domaines des sciences trouve là tout son sens et sa cohérence. Á tout âge, dans une approche ludique, scolaire ou universitaire, grâce à des démarches pédagogiques adaptées, le passage par les sciences permet de mettre des réalités concrètes sur les mots et leur donne une dimension réelle tant pour en faire un bilan que pour envisager les remèdes.

La mobilisation de l'École

Introduite dans les années 1970, l'éducation à l'environnement a évolué en même temps que le rapport de la société aux questions environnementales. La mise en avant des enjeux socio-économiques ont fait de l'École le levier essentiel pour sensibiliser les jeunes. Le développement durable est effectivement devenu une thématique incontournable de l'enseignement scolaire et dans le contexte de la COP21, les politiques publiques ont réaffirmé le rôle de l'École. L'éducation au développement durable au sein des programmes, est quelque chose d'acquis, et les évolutions doivent permettre d'aller plus loin pour passer de « la mobilisation dans l'École » à la « mobilisation de l'École ».

Histoire d'une « *non-discipline* »

En 1977, une circulaire introduit l'Éducation à l'Environnement. Le texte stipule qu'il est « *indispensable que l'école apporte aux élèves dès leur plus jeune âge et tout au long de leur scolarité, une formation qui leur permette de saisir les problèmes de l'environnement de façon intelligente et constructive* ».
Il s'agissait déjà de ne pas en faire une nouvelle discipline mais d' « *imprégner l'enseignement dans son ensemble* ».

Médiatisé et popularisé lors du troisième Sommet de la Terre de Rio en 1992, le concept de développement durable est également investi, peu à peu, par le Ministère de l'Éducation Nationale. C'est en 2004, que le processus de promotion de généralisation de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD) est lancé. Tout d'abord par une circulaire qui, si elle remplace le texte de 1977, rappelle à nouveau que l'EEDD ne constitue pas une discipline et « *se construit de façon cohérente et progressive tant à l'intérieur de chaque discipline ou champ disciplinaire qu'entre les différentes disciplines* ».
En 2007, le lancement de la deuxième phase de généralisation s'inscrit dans un plan triennal pour l'EEDD qui prévoit d'inclure l'éducation au développement durable dans les programmes de toutes les disciplines à l'école, au collège et au lycée, de multiplier les établissements en démarche de développement durable (E3D) et former les professeurs à cet enseignement, quelle que soit leur discipline.
La 3ème phase de généralisation est introduite en 2011, par une circulaire qui préconise plus précisément « *de renforcer la gouvernance et le pilotage* », « *d'élargir les partenariats* » et « *de mieux diffuser les informations* ».

Il y a 2 ans, la « *loi de Refondation de l'École* » fait entrer cette éducation transversale dans le code de l'éducation par une section 11 intitulée « *l'Éducation à l'environnement et au développement durable* ».
L'EDD y est définie par ces objectifs :
« *L'éducation à l'environnement et au développement durable débute dès l'école primaire. Elle a pour objectif d'éveiller les enfants aux enjeux environnementaux. Elle comporte une sensibilisation à la nature et à la compréhension et à l'évaluation de l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles.* »

La démarche E3D

Dans la dynamique de généralisation de l'Éducation au Développement Durable, la labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été officiellement lancée par le ministère de l'éducation nationale le 29 août 2013.
Les objectifs visés à travers la labellisation E3D sont :

- mettre en valeur les projets EDD déjà existant en les appuyant sur une vraie politique d'établissement,
- développer les partenariats, notamment avec les acteurs territoriaux.

Peut être considéré comme « E3D - École/Établissement en démarche de développement durable » tout établissement scolaire ou toute école engagés dans un projet de développement durable fondé sur une continuité entre les 4 modalités suivantes :
la démarche E3D peut se conjuguer avec les éducations transversales, comme ➢l'éducation à la santé, ➢l'éducation à la responsabilité, l'éducation au développement et à la solidarité internationale, ➢l'éducation aux médias ou encore ➢l'éducation artistique et culturelle.

Obtenir le label E3D

Cette démarche peut désormais faire l'objet d'une labellisation nationale, parfaitement compatible avec d'autres démarches du même ordre pouvant être portées par les académies ou les partenaires.

Le label E3D permet d'associer toutes les parties prenantes de l'école ou de l'établissement (administration, enseignants, personnel, élèves, parents d'élèves) et les partenaires engagés dans la démarche, notamment les collectivités territoriales.

La réussite de cette démarche sur la durée dans un établissement d'enseignement implique que le projet pédagogique initial puisse s'élargir progressivement à l'ensemble de la communauté éducative.

Site Eduscol

Dans les programmes et après ?

Depuis 2004, l'éducation au développement durable est donc progressivement entrée dans les programmes scolaires.
Tout d'abord par ceux de sciences de la vie et de la terre (SVT), puis par l'histoire-géographie. Les mathématiques et les sciences physiques ont également été investies pour des croisements entre les disciplines. Aujourd'hui, l'EDD est bien présente dans les programmes à travers des thèmes tels que l'eau ou l'énergie.

Cependant si elle est très valorisée par des projets ou à des moments spécifiques, l'éducation au développement durable- de par sa nature- se heurte au fonctionnement même de l'École en particulier dans le second degré.
L'éducation au développement durable ne pourra prendre tout son sens que si elle inscrite dans une logique d'« *Éducation à* »- une « *Éducation à* » devenir acteur du développement durable. Pour être efficace, elle doit être une éducation action, une éducation vivante.

Évidemment, les savoirs disciplinaires sont indispensables, mais pour autant, l'éducation au développement durable doit être une éducation qui favorise le développement de compétences. Dès le plus jeune âge, et tout au long de la scolarité, les jeunes doivent se sentir impliqués en actes.

Depuis la 2ème phase de généralisation de l'EDD en 2007, de nombreux projets sont menés et valorisés au sein des écoles, des collèges et des lycées. Il existe bien souvent des politiques de tris sélectifs mis en place avec les élèves eux-mêmes, des clubs « *nature* » ou « *jardinage* » qui sensibilisent les élèves à la biodiversité ou à l'agriculture bio (ou durable). Des actions de solidarité sous forme de collectes de vêtements, de matériel scolaire ou de nourriture à destination de populations ciblées sont menées mais ces initiatives restent encore très dépendantes de la motivation des équipes en place.
De fait, dans le second degré, l'approche du concept complexe du développement durable n'est pas la même selon les établissements et diffère encore au sein même des établissements.

Si, au collège, la quasi-disparition des IDD a fragilisé les initiatives, l'entrée en vigueur à la rentrée 2016 des EPI (enseignement pratique interdisciplinaire) devrait permettre de renouveler l'approche transversale du développement durable par le thème « *transition écologique et développement durable* ».
Ce changement de paradigme, axe fort de la réforme du collège, implique une réelle évolution de la formation au sein des ESPé.
Dans les lycées, c'est l'ECJS ou les travaux personnels encadrés (TPE) qui donnent les espaces aux équipes pour engager cette éducation.

Mobilisation de l'École par le territoire

Au-delà du travail en équipe indispensable qui doit se mener au sein d'un même établissement, le caractère pertinent de l'éducation au développement durable s'appuie également sur le lien qui existe entre l'école et ses partenaires extérieurs.

Les acteurs associatifs sont ceux qui se sont en premier investi des questions environnementales.

Encore aujourd'hui, ils sont au cœur de l'éducation au développement durable de par la diversité des initiatives et des engagements. Si la mobilisation des acteurs de l'École est bien enclenchée, elle devrait pouvoir passer à la vitesse supérieure en s'appuyant sur des partenariats dynamiques ancrés dans le territoire. Autres services de l'État, collectivités territoriales, associations, bon nombre d'acteurs pourraient être regroupés au sein des projets éducatifs territoriaux (PEDT) sur le thème de la nature, de l'environnement et de l'engagement citoyen.

L'éducation au développement durable est bel et bien un enjeu de l'École
Pour l'UNSA Éducation, la pédagogie du projet et la complémentarité éducative sont des leviers pour aller plus loin.
Pour cela, les politiques de formation des acteurs et plus particulièrement la formation continue, pour laquelle notre fédération ne cesse de militer, doivent tout autant être prioritaires.

Les jeunes, l'ESS* et le développement durable…

L'intérêt et l'investissement de la société civile organisée dans la défense du développement durable au sens large sont connus et reconnus depuis plus de 20 ans.

Des organisations assez importantes, avec des moyens financiers et humains, d'autres plus modestes s'appuyant davantage sur le bénévolat, ont en commun d'œuvrer à tous les échelons, du local à l'international, lors de petits événements ou pendant les grands sommets internationaux. Aux côtés des pionnières et très visibles (Greenpeace, WWF…), une multitude d'associations, de coopératives, de collectifs, choisissent une ou plusieurs dimensions du développement durable pour déployer leur action : la sauvegarde de la nature, la gestion de l'eau, l'alimentation, l'énergie, l'habitat, la consommation responsable, le commerce équitable etc. **Ces organisations ont toutes un rôle important, à la fois pour mettre en débat les sujets incontournables et dérangeants et aussi pour faire émerger des alternatives concrètes.**

Les liens avec les mouvements altermondialistes sont notables bien que non exclusifs, tant ces « *nouveaux militants* » revendiquent la nécessité d'une société différente.
Il est pour le moins encourageant d'observer que, parmi les membres de cette société civile organisée, les jeunes sont porteurs d'un élan novateur.

Si certains rejoignent les organisations et/ou collectifs déjà en place, le plus souvent dans une démarche d'engagement citoyen, d'autres tentent d'articuler engagement citoyen et « *invention* » d'un travail à l'image de la société qu'ils appellent de leurs vœux.
C'est notamment le cas des jeunes diplômés à l'origine de la création de deux structures engagées, l'association E-graine installée à Trappes et de la coopérative CRESNA basée à Clermont-Ferrand.

La prise de conscience du départ pour entreprendre autrement…

Pour les fondateurs des structures pré-citées, l'engagement dans les associations locales pendant la période de leurs études a marqué leurs trajectoires et façonné l'idée qu'ils se font de la société. Progressivement, une prise de conscience forte quant aux inégalités sociales, aux ressources de l'écosystème, l'interdépendance entre pays du Nord et pays du Sud fait émerger un projet qui dépassera le « *simple* » engagement citoyen.

*ESS : Économie Sociale et Solidaire

Ainsi, pour E-graine, « *les ressources de notre planète sont surexploitées, l'économie est dirigée par ceux qui possèdent les capitaux et l'individualisme prédomine, mettant en péril l'exercice de la citoyenneté* ».
Pour le CRESNA, le déclic se trouve plus particulièrement dans le domaine de la santé : « *en France, 6,5 millions de personnes sont obèses, 2,5 millions sont diabétiques, ¼ de décès dûs à des maladies cardio-vasculaires, un manque de temps pour cuisiner, un besoin urgent d'adopter des comportements durables* ». Convaincus que des initiatives individuelles et collectives, un peu partout dans le monde, peuvent proposer des alternatives et ainsi participer à l'émergence d'une société plus solidaire et responsable, dans laquelle le bien-être des individus prime, ces jeunes diplômés franchissent le pas en créant leur activité.

Du rêve à la réalité, comment agir au quotidien ?

E-graine et CRESNA s'appuient sur une dynamique intergénérationnelle grâce à laquelle tous les pans de la société peuvent être concernés par leurs actions.
En 2006, la première naît du constat que les initiatives visant une transformation profonde de la société sont trop cloisonnées, n'étant pas assez visibles du grand public. C'est ainsi qu'elle se fixe comme objectif de créer les conditions pour que chacun soit en capacité d'agir au quotidien dans le sens d'une société plus juste et responsable. Pour cela, la première étape consiste à fédérer le grand public au projet commun d'un monde plus équitable.
Cela passe par de la sensibilisation, par la réflexion mais aussi par les outils d'action. Sensibiliser à l'impact écologique comme à la diversité, réfléchir aux gestes de la vie quotidienne en imaginant les possibles changements de comportement, donner envie et les moyens d'agir à partir d'une meilleure connaissance des alternatives durables et responsables. En cela, E-graine se présente comme une association d'éducation au développement durable et met en avant des méthodes pédagogiques actives.

De son côté, le CRESNA se présente comme une coopérative d'expertise et de médiation autour de l'alimentation dans sa globalité, avec la même préoccupation quant à l'accès à tous et ce en matière d'alimentation saine. Pour cela, trois principaux objectifs guident l'action, comme dans l'expérience d'E-graine : sensibiliser, informer, partager une meilleure connaissance des façons de faire différemment.

Ainsi, la sensibilisation porte sur la consommation responsable à tous les âges et dans tous les espaces, à la maison, à l'école, au travail, les lieux publics… en insistant sur l'importance d'une alimentation variée, équilibrée et raisonnée.

L'information proposée par la coopérative se veut très complète et concerne la nutrition, la sensation, l'origine des produits… avec le souci permanent de donner à voir les éléments peu connus du grand public et ce grâce notamment à la mise à disposition d'outils pédagogiques, chaque jour plus nombreux et diversifiés sur le sujet, conçus par les différents partenaires de la coopérative dans l'objectif de mutualiser.

Enfin, pour contribuer à changer les pratiques alimentaires, le CRESNA développe des services permettant à chacun de découvrir des techniques et des astuces pour retrouver le plaisir de manger, cuisiner, essentiel dans une posture de bien-être global. Médiateurs culturels et scientifiques : jeu didactique des 4 saisons, dégustation de légumes de saison, expérimentation « comment obtenir de l'eau potable », mesure de la force du vent à l'aide d'un anémomètre, réalisation d'un bulletin météo…

Deux structures, deux territoires, des outils et actions éducatives à l'usage de tous :

E-graine	CRESNA
Animations pédagogiques : ateliers de sensibilisation, parcours éducatifs, formations, village itinérant sur la consommation responsable	*Ateliers ludo-éducatifs : 1h30 (en classe, de la petite section à la terminale) patrimoine-éducations culturelles et sensorielles, santé-éducation nutritionnelle, origine des produits-éducation alimentaire et à l'environnement*
Conseils aux porteurs de projets, quel que soit le profil, associations, institutions scolaires, entreprises, collectivités territoriales…	*Audit d'aménagement du temps de repas*
Création d'outils pédagogiques : site kiagi.org mettant en avant des exemples concrets pour agir au quotidien, BD pédagogique Carlito, films d'animation de la famille Kiagi, malette pédagogique « le développement durable et moi », exposition intéractive, jeux, fresque sur l'empreinte écologique	*Offre large d'expertise/médiation en ingénierie de projet autour de l'alimentation dans sa globalité*

Les deux structures revendiquent leur appartenance à l'économie sociale et solidaire, ce qui les inscrit indéniablement dans la quête de l'utilité sociale et de sens. E-Graine a d'ailleurs l'agrément Jeunesse et Éducation Populaire et est également reconnue association complémentaire de l'enseignement public par l'académie de Versailles.

Deux illustrations de ces « *graines* » de transformation sociale semées un peu partout en France et ailleurs, qui portent l'espoir d'une société à visage humain.

Une alimentation biologique et durable en restauration scolaire : une question de santé publique.

Il y a six ans, la loi Grenelle de l'environnement incitait à l'introduction d'ici 2012 de 20 % de denrées issues de l'agriculture biologique dans les repas servis dans les cantines des écoles maternelles, primaires et établissements scolaires. Aujourd'hui cet objectif est encore loin d'être atteint, puisque selon l'Agence Bio, les restaurants scolaires proposant une alimentation composée de 20% d'aliments biologiques tout au long de l'année représentent tout au plus 5%...

Pourtant, introduire ce type d'aliments est bien une question de santé publique. Nous savons aujourd'hui de façon certaine que les pesticides ou autres perturbateurs endocriniens, substances qui dérèglent le système hormonal, se retrouvent dans notre nourriture.

Déjà en 2001, la commission européenne dénombrait plus de 100 substances chimiques suspectes.
Et cette liste ne cesse de s'allonger depuis.
Les premiers particulièrement touchés sont les enfants. En pleine croissance, leur système hormonal est beaucoup plus sensible que celui des adultes.
Ingérer ou inhaler ces substances provoque des dérèglements qui ont des conséquences importantes sur la croissance, le poids, l'âge de la puberté…

Alors que selon l'ANSES (l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) deux enfants sur trois en moyenne, soit plus de 7 millions d'enfants, mangent à la cantine au moins une fois par semaine de la maternelle au lycée, on peut penser qu'il est urgent d'agir sur ce que mangent les enfants dans la restauration scolaire, car une alimentation qui fait appel aux produits chimiques dégrade le niveau de santé général et, de ce fait, induit des coûts importants pour la société.

Une alimentation biologique...

Depuis 2014 l'usage des pesticides est interdit dans l'enceinte des établissements scolaires, centres de loisirs, crèches et autres lieux accueillant des enfants. En outre, en février 2015, Ségolène Royal et Najat Vallaud-Belkacem ont annoncé une série de mesures, dont le plan Eco Phyto qui contiendra des aides pour encourager le développement du Bio dans les cantines scolaires. Enfin, « *le projet de loi de transition énergétique pour la croissance verte avance au 31 décembre 2016, l'interdiction de l'usage des pesticides dans les espaces verts des communes.* ».

Pour l'UNSA Éducation, ces mesures vont dans le bon sens, mais on peut alors s'interroger sur les raisons du peu de succès de celles-ci, et des raisons pour lesquelles le pourcentage de restaurants scolaires plafonne à 5%.
D'où viennent les fortes résistances à l'introduction d'aliments provenant de l'agriculture biologique dans les cantines ?

Heureusement, il existe des exemples de réussite en la matière. Bien qu'encore rares, certains établissements scolaires servent des repas comportant jusqu'à 100 % de produits bio.
Ces cantines privilégient également les circuits courts. Elles respectent la saisonnalité des aliments sans pour autant augmenter le coût des repas.
Une réflexion est souvent également menée en parallèle sur le gaspillage alimentaire.
Dans le même ordre d'idées, certains cuisiniers ou gestionnaires de cantine suppriment les conserves au profit de produits frais et commencent à réduire l'utilisation de sel et de sucre, qui occasionne obésité et problèmes cardio-vasculaires. Il reste encore une réflexion à mener sur la proposition systématique de produits carnés à chaque repas.

Si la restauration scolaire reste un levier majeur pour faire évoluer certains comportements alimentaires problématiques du point de vue de la santé publique, et malgré certains exemples très encourageants, nous constatons que de grands progrès restent à accomplir en la matière et qu'une réflexion importante est à mener afin de comprendre où se situent les freins et les réticences (industrie agroalimentaire, organisation locale, volonté politique…) à cette évolution et nous permettre enfin d'atteindre les objectifs fixés.

Quand l'éducation artistique et culturelle aide à respecter la nature

Du « Land art » aux films documentaires, des œuvres architecturales aux « écofestivals », culture et développement durable se rencontrent de plus en plus fréquemment dans un dialogue mutuellement, souvent enrichissant.

Si la fin du monde inspire depuis longtemps bon nombre de films, de romans de science-fiction ou d'autres œuvres anticipatrices, depuis quelques années, la nouveauté vient du fait que, dorénavant, tous les arts s'intéressent au risque écologique.
Certainement parce que « *les artistes, par leur sensibilité et leur conscience particulière, peuvent être médiateurs de cette perception de la fragilité de l'humanité et de la planète* » comme le suggérait Christopher Miles, secrétaire général adjoint au ministère de la Culture en 2012.

Il est d'ailleurs intéressant de rappeler qu'étymologiquement, le mot patrimoine vient du latin patrimonium et signifie « *héritage du père* » et donc plus largement l'héritage laissé par une famille.
Le terme patrimoine englobe plusieurs notions comme l'héritage, la richesse, la propriété et la transmission et se définit plus précisément comme un ensemble de biens qui constituent un héritage à transmettre aux générations suivantes, ce qui n'est pas sans lien avec la citation -certainement empruntée à un proverbe amérindien et attribuée à Antoine de Saint-Exupéry « *Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres. Nous l'empruntons à nos enfants* ».

Patrimoniale, la culture se veut conservatrice de la création humaine et s'inscrit dans un temps long.
Créatrice, elle s'inscrit dans une démarche permanente et donc dans un temps sans cesse renouvelé.
Le risque de « *finitude* », de destruction, d'épuisement des ressources de la terre, ne peuvent donc qu'être des thèmes qui interrogent l'art et les artistes, parce qu'ils concernent la vie.

Mais l'approche culturelle et artistique va plus loin. Elle est aussi support de transmission et, à ce titre, a vocation à porter des interrogations, des regards spécifiques et décalés. Dans ce cadre, l'éducation artistique et culturelle offre la possibilité de se familiariser avec des démarches qui relient arts, culture et environnement.

Ce peut être le cas d'un travail en classes ou en ateliers, ce peut être également des démarches spécifiques comme celle proposée par le Centre Pompidou comme l'analyse Attale Boistelle dans son travail sur « ***La médiation culturelle au service du développement durable : un outil et un concept efficace de préservation du patrimoine. Exemple d'application au Centre Pompidou*** » :

« *En effet, le Studio 13/16 propose aux adolescents d'adopter* « l'attitude verte » *(green attitude) et de découvrir les étroites relations que les artistes entretiennent avec le thème de l'environnement. L'artiste plasticien Régis-R connu également sous le nom de Prince of plastic, a métamorphosé les 250m² qui compose le Studio 13/16 en permettant à l'espace de devenir œuvre. Entouré de seize artistes, les adolescents sont conviés à partager leur vision de l'environnement. Au centre des débats de notre société, le développement durable, l'écologie, l'éco-responsabilité et la durabilité sont des préoccupations qui ont vivement inspiré les processus de création des artistes contemporains, en donnant lieu à des expériences poétiquement contemplatives et engagées. Cet événement, grâce à la participation des adolescents, permet ainsi de mêler différents univers à savoir la recherche artistique et les sciences* « urbotaniques ». « Green attitude » *interroge les adolescents sur leur rapport à leur environnement où sont ensemencés* « design low-cost, mini-jardins « *bondage* », recyclage artistique ».

D'autres thématiques ont également été visitées par les artistes comme le fait, par exemple, de chercher à réapproprier, d'un point de vue artistique, des déchets de notre société de consommation.
Les artistes (Régis-R, Little K, Marion Orel, etc.) ont ainsi détourné, réemployé et récupéré nos ressources et matériaux pauvres : une démarche, tout à fait adaptée à des travaux avec des enfants ou des adolescents.
Dans la logique de la Conférence mondiale de l'éducation artistique organisée par l'UNESCO à Lisbonne en mars 2006, l'éducation artistique et culturelle se fonde principalement sur le développement cognitif, la créativité, la capacité d'initiative. Elle favorise la réduction des inégalités, contribue à l'ouverture aux autres et au monde et permet également d'acquérir des compétences sociales, comme « *la tolérance, l'attention à l'autre, la capacité à entrer en interaction avec autrui et à coopérer, la capacité à résoudre les conflits, et donc l'apprentissage de la citoyenneté* ».

C'est le développement de ce regard sur le monde et cette approche citoyenne qui donne du sens à une articulation entre éducation artistique et culturelle et développement durable.
En effet, au travers de la pratique artistique et de la création, de la découverte et de la compréhension des œuvres et des démarches artistiques, les enfants, les jeunes (et au-delà tous les apprenants) sont invités à voir autrement le monde qui nous entoure et à envisager son avenir.

Lors du premier congrès international spécifiquement consacré aux liens entre la culture et le développement durable, organisé par l'UNESCO depuis la Conférence de Stockholm en 1998, organisé à Hangzhou (Chine) en mai 2013, et intitulée « *La culture : clé du développement durable* », Michaëlle Jean, Cofondatrice et coprésidente de la fondation **Michaëlle Jean** (FMJF) et ancienne gouverneure général du Canada du congrès international de Hangzhou (elle n'était encore déléguée générale de la Francophonie), achevait ainsi son intervention : « *Je terminerai en citant le cinéaste et philosophe Jean-Daniel Lafond, mon mari, qui dit souvent que l'art et la culture sont des armes de construction massive* ».

Nul doute que ces armes nécessitent d'être mobilisées au service du développement durable.

« L'homme et la biosphère » programme de l'UNESCO

Lancé en 1971, le Programme sur l'Homme et la biosphère (Man and Biosphere " MAB ") de l'UNESCO est un programme scientifique intergouvernemental qui vise à établir une base scientifique afin d'améliorer les relations entre les individus et leur environnement.

Inscrites à l'agenda international pour le développement -principalement aux Objectifs pour le développement durable et le Programme de développement au-delà de 2015- les activités du MAB concernent des défis liés aux enjeux scientifiques, environnementaux, sociétaux et du développement dans divers écosystèmes. Elles concernent autant les régions montagneuses que les zones marines, côtières et insulaires, les forêts tropicales, les terres arides et les zones urbaines.

Le MAB associe sciences exactes, naturelles et sociales, économie et éducation pour améliorer les moyens de subsistance des populations, le partage équitable des bénéfices et pour sauvegarder des écosystèmes naturels et gérés. Il promeut ainsi des approches novatrices du développement économique, socialement et culturellement adaptées et environnementalement viables.

Le Programme MAB offre une plate-forme de coopération sur la recherche et le développement, le renforcement des capacités et la mise en place de réseaux. Il permet le partage d'informations, de connaissances et d'expériences sur trois problèmes interdépendants : perte de la biodiversité, changement climatique et développement durable. Il contribue à une meilleure compréhension de l'environnement et favorise également une participation accrue de la science et des scientifiques à l'élaboration des politiques concernant l'utilisation rationnelle de la diversité biologique.

Dans le domaine de l'Éducation, le Programme MAB contribue aux efforts mondiaux d'enseignement et de renforcement des capacités par le biais d'ateliers, de cours de formation, de programmes éducatifs et de partenariats avec des établissements professionnels et éducatifs.

Parmi les nombreux exemples qui peuvent être cités, on peut mettre en avant quelques actions :

- l'École Régionale post-universitaire d'Aménagement et de gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT) créée en 1999 à l'Université de Kinshasa (République démocratique du Congo) et qui forme chaque année une trentaine de spécialistes originaires des pays francophones et lusophones d'Afrique ;
- le Centre international sur les réserves de biosphère méditerranéennes, qui rassemble deux littoraux unis par leur culture et leur milieu naturel, offre à tous les pays concernés une plateforme de coopération sur les questions relatives aux réserves de biosphère ;
- les cours de gestion environnementale à l'Université technique de Dresde (Allemagne) organisés conjointement par l'UNESCO, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Ministère fédéral de l'environnement, de la conservation de la nature, de la construction et de la sûreté nucléaire (BMU) ;
- le programme de jumelage et de mise en réseau des universités/chaires UNESCO qui concerne actuellement 47 réseaux liés à des réserves de biosphère et au développement durable.

Le Programme MAB consacre également d'éminents travaux menés dans les réserves de biosphère en attribuant différentes récompenses. Ainsi des bourses sont attribuées, chaque année, à 6 jeunes chercheurs pour appuyer leur recherche sur les écosystèmes, les ressources naturelles et la biodiversité. Le Prix UNESCO du Sultan Qabus pour la préservation de l'environnement est décerné pour des contributions essentielles à l'aménagement ou à la préservation de l'environnement. La bourse Michel Batisse récompense l'excellence de la gestion des réserves de biosphère.

Le comité français du programme de l'UNESCO « *L'homme et la biosphère* » a, quant à lui, mis en place un site éducatif du réseau des Réserves de biosphère française « *Agir pour la biodiversité* ».

Destiné aux enseignants, éducateurs et formateurs, il propose des informations générales sur la biodiversité et les Réserves de biosphère, des ressources pédagogiques, des contacts et des informations pratiques pour organiser des sorties, des séjours et des échanges d'expérience. Ce site permet d'enrichir les approches disciplinaires, interdisciplinaires et transversales de la biodiversité sous l'angle de l'éducation au développement durable et s'inscrit dans la Stratégie nationale pour la biodiversité à laquelle participe le ministère de l'Éducation nationale.

Cartographie des réserves de biosphère françaises

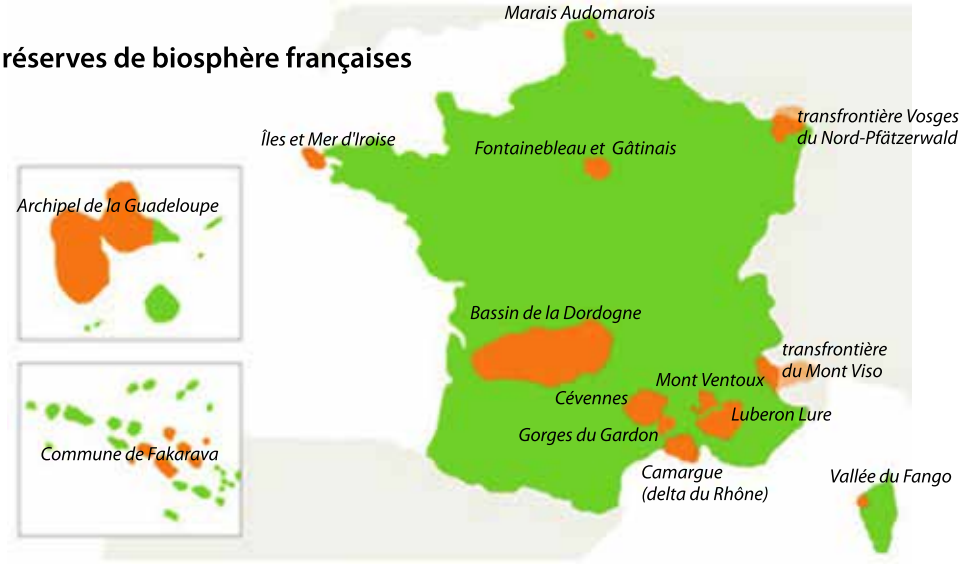

Transition énergétique : adapter et valoriser les formations

La transition écologique s'accompagne d'évolutions qui concernent la définition des métiers mais aussi l'éventail de ceux-ci qui s'est considérablement élargi (voir **Questions de Société N°15***). Pour accompagner au mieux cette transition, les formations initiales et continues devront en prendre la mesure et savoir s'adapter.*

Intégrer de nouvelles compétences

Parmi les métiers de ce que l'on appelle la transition écologique ou énergétique, certains métiers relèvent de métiers artisanaux ou industriels à fort contenu technique. Ils connaissent d'ailleurs souvent des difficultés de recrutement liées à une relative désaffection pour les filières professionnelles, techniques et scientifiques, voire à une relative rareté de l'offre de formation. D'autres métiers dans le domaine des déchets ou de l'entretien, sont trop souvent associés à des emplois de basse qualification et où les conditions de travail sont pénibles.

Une étude récente sur l'emploi et les compétences en île de France identifiait 35 « métiers et fonctions cibles ». Les 10 professions où les besoins étaient les plus élevés étaient : les conducteurs de travaux publics, les chefs de chantier de travaux publics, les responsables de la chaîne logistique en fret, les constructeurs en voiries et réseaux.

Si de tels métiers n'ont rien de nouveau, ils vont être amenés à intégrer des compétences, en lien avec la transition écologique.

Enrichir les formations initiale et continue

Dans le cadre de la méthodologie définie par le service de l'observation et des statistiques du Commissariat général du développement durable, les formations initiales ont été repérées à partir d'une recherche de mots clé, spécifiques à l'environnement, dans l'intitulé du diplôme. Ces formations ont été classées en 6 grands domaines :

- prévention et réduction des pollutions ;
- protection de la nature, gestion et études des milieux ;
- hygiène, santé, sécurité, environnement ;
- aménagement du territoire et cadre de vie ; maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables ;
- gestion sociétale de l'environnement.

Désormais, l'enjeu est moins de mesurer l'adaptation des formations à l'aune d'une liste de professions « *vertes ou verdissantes* » que d'apprécier la façon dont elles s'enrichissent pour répondre, quelle que soit l'activité considérée, aux besoins de la transition écologique.

En ce qui concerne la formation continue, aucune étude d'ensemble n'a encore été réalisée. Le Céreq a lancé en 2014, une enquête auprès des organismes de formation continue pour réaliser un état des lieux et obtenir un éclairage sur les investissements requis par le « *verdissement* » des formations professionnelles. Les résultats sont attendus fin 2015.

L'insertion des jeunes issus des formations environnementales

(en %)

	Emploi	Chômage	Reprise d'études	Autres
Tous niveaux	*72,2*	*18,1*	*4,7*	*5*
Inférieur au Bac (CAP, BEP, BPA)	*52,1*	*40,9*	*1,8*	*5,1*
Bac	*70,3*	*17,9*	*3,5*	*8,3*
Bac + 2 (DUT, BTS)	*81,4*	*10,1*	*5,7*	*2,8*
Bac + 3 (licences générales et professionnelles)	*73,1*	*12,6*	*10,0*	*4,4*
Bac + 4 et plus (Master, diplôme d'ingénieur, doctorat)	*79,5*	*13,2*	*4,1*	*3,2*

Situation, en 2013, des jeunes sortis de formations environnementales, selon le niveau de diplômes préparé en 2010

Les spécialités de formations les plus favorables à l'insertion professionnelle sont celles de la prévention-réduction des pollutions et de la maitrise de l'énergie et énergies renouvelables. Les situations les plus difficiles concernent les diplômés des spécialités Hygiène, sécurité, santé, environnement (HSSE).
« *Le bâtiment, les transports, les déchets, les énergies renouvelables constituent aujourd'hui les principaux débouchés de formations liées à l'environnement mais cette réalité serait encore largement méconnue, en particulier des jeunes qui associent spontanément les formations et les emplois de l'environnement à la seule protection du patrimoine naturel* ».

(Elise Thetard-Henry « *les jeunes en formation ou en recherche d'emploi face aux métiers* » in alternatives économiques n°71- janvier 2015).

Une entrée par filière

L'entrée par filière a été également retenue par le CNEFOP (Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle) dans un rapport récent sur les besoins en formation liées à la transition écologique. Il a identifié 9 filières générant des évolutions de compétences en lien avec la transition écologique. Quatre d'entre elles (le bâtiment, l'agriculture, les ENR et la gestion des déchets) expriment des besoins de compétences, de qualification et de formation qui restent insatisfaits soit en termes qualitatifs (inadaptation des contenus, des certifications associées ou des modalités de délivrance) soit en termes quantitatifs (formation adaptée mais nombre de personnes formées ne correspondant pas aux besoins).

Le Conseil économique, Social et environnemental, dans son avis sur l'emploi dans la transition énergétique encourage les partenaires sociaux à définir les qualifications et les compétences nécessaires à la maîtrise des règles environnementales élémentaires susceptibles d'entrer dans le socle commun de compétences.

Il propose également qu'une formation qualifiante soit plus systématiquement proposée aux jeunes en contrats d'avenir dans les emplois de l'économie verte.

Faire le tri

Il n'y a certes pas de gestes inutiles lorsqu'il s'agit de sauver la planète. Certains sont pour autant plus indispensables que d'autres. Et certaines caricatures peuvent desservir davantage que contribuer à une véritable prise de conscience et un changement de comportement.

Surtout, plus que quelques signes qui donnent bonne conscience (trier les déchets, éteindre les lumières…), c'est vers une attitude globale qu'il convient d'aller.
L'un n'empêche pas l'autre.
Mais, il convient à ce que l'arbre bio ne cache pas la forêt polluée. L'éco-responsabilité, l'éco-citoyenneté demande de repenser totalement notre rapport à la nature,
notre rapport aux autres, nos modes de consommations, de productions, mais aussi de relations.

Il nous faut certainement nous orienter vers la création d'un nouveau contrat naturel (cher à Michel Serres) et sociétal liant dans de nouveaux rapports de vie partagée, l'individu, la société humaine et la Biogée (la terre et tout ce qu'elle contient, pour reprendre également ici un terme utilisé par Michel Serres).

Nul doute qu'une telle transformation d'approche nécessite un accompagnement éducatif
de toutes et tous, adultes comme enfants et jeunes,
et de tous les instants.

Bien au-delà des poubelles de couleur, il s'agit de faire le tri de chacun de nos comportements, de recycler ceux qui peuvent devenir éco-compatibles et de se débarrasser de ceux qui nous enferment dans une vision ancienne d'un monde dont l'Homme serait le centre.

Pour aller plus loin

Bozonnet J.-P., 2012, « *L'écologisme chez les jeunes : une résistible ascension ?* », in Galland O.

Roudet B., « *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans* »,
La Documentation française.

http://www.e-graine.org

http://www.cresna-animalim.com/cresna/

http://www.ceef.eu/spip.php?rubrique1

On lira avec intérêt l'avis du Cese, duquel est tiré l'ensemble de ces données, sur ces questions :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/climat/paris-2015-cop21/actualites-et-evenements-lies-a-paris-climat-2015/article/conference-climat-les-femmes-s-engagent-paris-16-10-15

Les Rencontres CASDEN
Discutons de vos projets

Être proche de ses Sociétaires, c'est venir à leur rencontre

Créée par des enseignants, la CASDEN place ses valeurs d'écoute, de confiance et de proximité au cœur de son activité. Du 1er octobre 2015 au 31 janvier 2016, la CASDEN vient à la rencontre des personnels de l'Education directement dans leurs établissements pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets et leur présenter son système d'épargne et de financement alternatif et solidaire.

Découvrez la CASDEN sur **casden.fr** *ou téléchargez l'application mobile*

Disponible sur App Store — Disponible sur Google play

BANQUE POPULAIRE

L'offre CASDEN est disponible dans les Délégations Départementales CASDEN et dans les agences Banques Populaires.

casden BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 91 Cours des Roches - 77186 Noisiel. Siret n° 784 275 778 00842 - RCS Meaux. Immatriculation ORIAS n° 07 027 138
BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 €. Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13. RCS PARIS n° 493 455 042. Immatriculation ORIAS n° 08 045 100
BROCA & WERNICKE - Illustration : Killoffer.

C'est quoi une meilleure assurance pour les enseignants ?

- 32... 33... c'est bon ils sont tous là... Et entiers.

- J'ai un collègue qui en a perdu un une fois...
Ils l'ont retrouvé mais je te dis pas, les parents ont porté plainte.
Là, t'es content d'être à la MAIF.

- Pourquoi ?

- Ben, ils connaissent bien notre quotidien et dans ce genre de cas, ils t'aident. Aussi bien juridiquement que moralement.

- C'est sûr quand ça t'arrive, pour le coup, c'est toi qui dois être perdu.

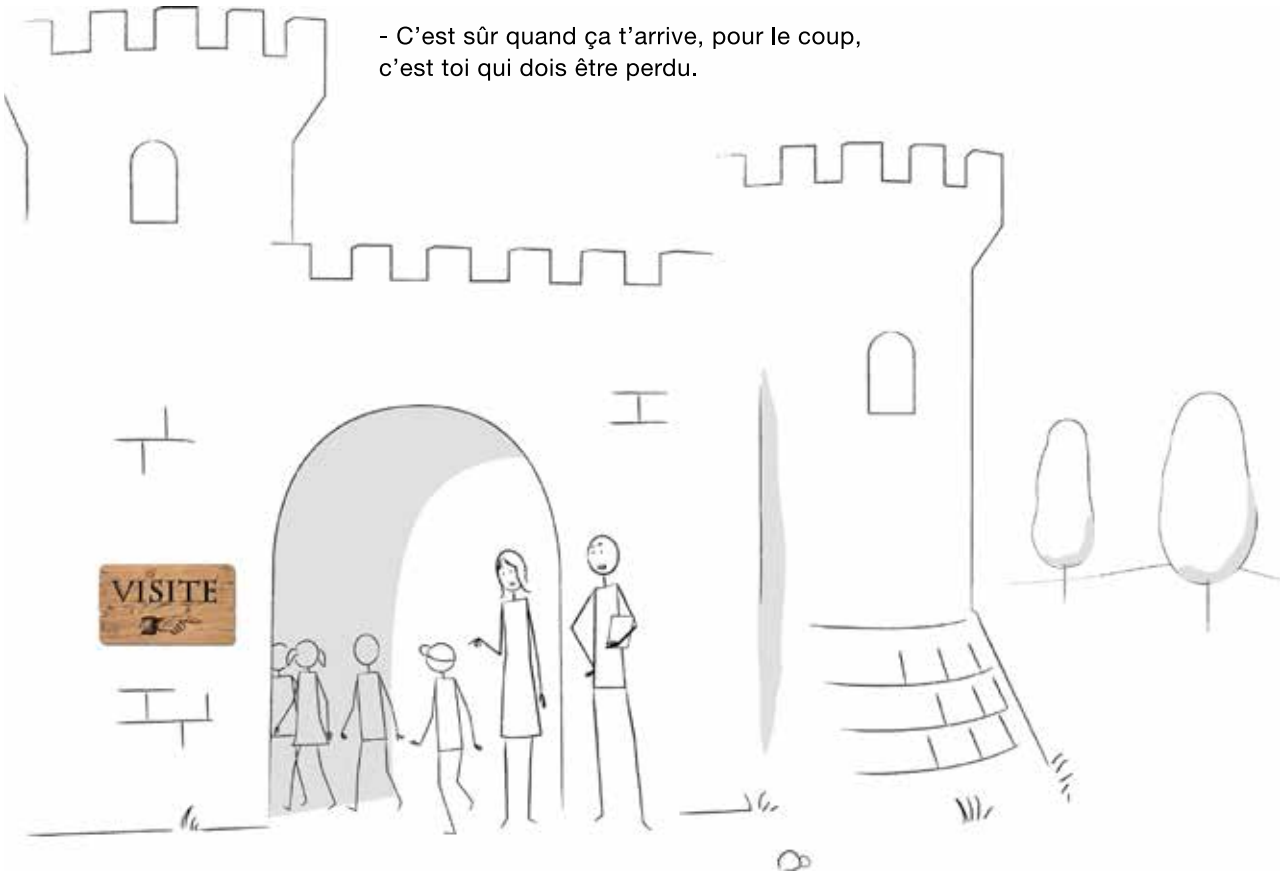

Offre Métiers de l'Éducation : **39 €** par an.
L'offre Métiers de l'Éducation couvre vos risques professionnels. Elle garantit vos responsabilités, vos droits, vos dommages corporels en cas d'agression, d'accident, de mise en cause. Vous bénéficiez en plus du soutien de proximité de notre partenaire, les Autonomes de Solidarité Laïques.
Pour plus d'informations : maif.fr/offreeducation. On a tout à gagner à se faire confiance.

MAIF

assureur militant

L'Offre Métiers de l'Éducation est conçue dans le cadre d'un accord de partenariat incluant un contrat de coassurance MAIF et USU. MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. USU - Société d'assurance mutuelle des Autonomes de Solidarité Laïques à cotisations variables - 7 rue Portalis - 75008 Paris. Entreprises régies par le Code des assurances. Fédération des Autonomes de Solidarité Laïques - Association régie par la loi de 1901 - 7 rue de Portalis 75008 Paris.

Un syndicat pour moi !

Adhérer c'est être plus forts ensemble

La **fédération UNSA** des **métiers** de l'**Éducation** de la **Recherche** et de la **Culture**

http://contact.unsa-education.com/contact.php

UNSA éducation

Plus forts ensemble !